

SOMMAIRE : p. 2-3 Qui sont les actionnaires individuels - p. 4 Actualités

Édito

L'AMF accompagne les actionnaires individuels

Les actionnaires individuels sont des partenaires de long terme des sociétés cotées. Une relation durable que l'AMF entend favoriser en développant des actions de formation et d'information.

L'étude Havas Paris-CSA « Actionnaires individuels – Cassons les idées reçues »⁽¹⁾, soutenue par l'AMF, révèle que les actionnaires individuels sont des investisseurs patients. Les trois quarts d'entre eux entendent rentabiliser leur investissement sur le long terme, en misant sur la performance de l'entreprise.

Pourtant, pour suivre leurs investissements, ces mêmes actionnaires se réfèrent davantage au cours de bourse et aux résultats financiers qu'à la stratégie de l'entreprise et à ses perspectives d'évolution. L'actionnaire individuel regarde le passé et non le futur... pour investir sur le long terme.

Ce constat confirme leur besoin de formation et d'information.

L'AMF s'est déjà engagée sur cette voie. Sur son site internet (www.amf-france.org), elle met à leur disposition des dossiers, des guides pédagogiques et des simulateurs. L'équipe d'Épargne Info Service répond à leurs questions par téléphone et par courriel. Elle organise également des réunions d'information, à Paris et en province.

Mais l'AMF n'intervient pas seule. De nombreuses sociétés cotées et des acteurs de la Place de Paris ont eux aussi développé des outils spécifiques pour l'actionnaire.

Aujourd'hui, l'AMF entend réaffirmer son rôle à la fois de moteur et de relais sur ces sujets d'actionnariat individuel. Elle se tient à l'écoute des initiatives, prête à les relayer et à y participer.

(1) Les principaux résultats de cette étude sont présentés dans le dossier en pages 2 et 3.

Focus

Des actionnaires actifs sur internet plus nombreux en 2014

Estimé à environ 510 000, le nombre d'actionnaires directs actifs sur internet aurait augmenté de 11 % depuis un an.

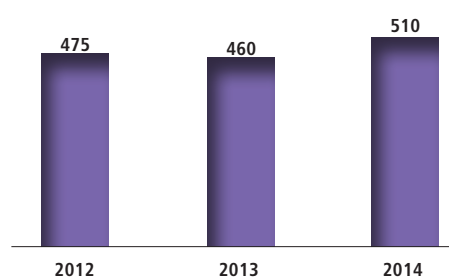
Selon une étude récente sur le marché des investisseurs particuliers en actions individuelles⁽¹⁾, début 2014, la France comptait environ 510 000 actionnaires particuliers actifs en ligne, c'est-à-dire ayant réalisé au moins un investissement en actions sur internet en un an. Ce chiffre représente environ 1 % de la population française adulte (contre 2,4 % aux États-Unis, 1,5 % en Grande-Bretagne et 1,2 % en Allemagne).

Parmi ces 510 000 actionnaires, ils sont 97 % à investir en actions françaises, 53 % en actions internationales, 29 % en fonds d'investissement et 19 % en ETF.

Interrogés sur les raisons de leurs investissements en actions françaises, plus de la moitié d'entre eux (64 %) citent les avantages fiscaux. Mais plus globalement, ils sont 81 % à mettre en avant la possibilité de réaliser un investissement de moyen-long terme contre 10 % seulement à évoquer la possibilité de gains rapides.

Par ailleurs, ceux qui investissent en actions étrangères citent davantage le potentiel de rendement et la diversification. Les investisseurs en ETF quant à eux mettent en avant leur simplicité d'utilisation et leur faible coût.

Évolution du nombre d'investisseurs en actions individuelles actifs sur internet (en France, en milliers)



Source : Investment Trends, 2014

(1) Étude réalisée en janvier et février 2014 par la société australienne Investment Trends auprès d'un échantillon de 10 605 investisseurs ayant répondu à un questionnaire en ligne. Au sein de cet échantillon, environ 2 500 personnes ont investi en actions individuelles dans les 12 mois précédant l'étude via internet.

Qui sont les actionnaires individuels ?

Décryptage du profil des actionnaires individuels en France : une étude d'Havas Paris-CSA en partenariat avec l'AMF.

Zoom

L'âge, un critère clivant

Les comportements des actionnaires individuels varient très fortement en fonction de l'âge. Seul le suivi dans le temps de ces données permettrait de savoir si ces divergences sont liées à l'âge ou à la génération.

- Les actionnaires individuels les plus jeunes détiennent un nombre de lignes inférieur aux actionnaires plus âgés. Pourtant, leur patrimoine en actions est plus important. La valeur médiane du portefeuille en actions des moins de 34 ans s'élève à environ 29 000 €. Celle des plus de 35 ans s'établit aux alentours de 19 000 €.
- Les moins de 35 ans investissent davantage sur des titres hors CAC40. À titre d'exemple, seul 1 actionnaire sur 10 de plus de 50 ans est actionnaire d'une société cotée sur Alternext, ils sont environ 3 sur 10 entre 35 et 49 ans.
- La fréquence des ordres de bourse décroît avec l'âge. Plus de 75 % des plus de 50 ans réalisent des transactions moins d'une fois par mois. La moitié des 25-34 ans intervient sur le marché au moins une fois par mois.
- La démarche RSE (responsabilité sociale et environnementale), la gouvernance, l'attention portée aux actionnaires individuels ou encore le fait d'être client de l'entreprise sont autant de paramètres que les jeunes prennent davantage en considération que leurs aînés dans leurs choix d'investissement.

Portrait-robot des actionnaires individuels⁽¹⁾

Selon l'étude d'Havas Paris-CSA, les actionnaires individuels sont majoritairement des hommes (72%), âgés de plus de 50 ans (65%). Ils sont à 50% retraités et un quart d'entre eux résident en Ile de France.

Leur patrimoine est supérieur à celui des Français (dont la médiane est 150 000€⁽²⁾). La moitié des actionnaires individuels déclare un patrimoine total, immobilier compris, supérieur à 300 000€. Ils détiennent plus de produits d'épargne que la moyenne des Français.

Tableau 1 : Taux de détention de produits d'épargne en 2014

	Actionnaires individuels	Échantillon représentatif de la population française
Livret d'épargne (Livret A, Livret d'épargne populaire, Livret de développement durable)	98 %	89 %
Contrat d'assurance vie	80 %	50 %
Plan d'épargne salariale (PEE, PERCO...)	27 %	15 %
Plan d'épargne retraite populaire (PERP)	18 %	9 %
Plan d'épargne logement (PEL)	53 %	38 %
Plan d'épargne en actions (PEA)	80 %	20 %
Compte-titres (hors PEA)	73 %	16 %

Source : Étude Havas Paris-CSA 2014

Les actionnaires détiennent un nombre restreint de lignes, concentrées sur les grandes capitalisations boursières

Le patrimoine en actions des actionnaires individuels s'élève en moyenne à 67 000 €, la valeur médiane s'affichant à 20 308 €.

6 actionnaires individuels sur 10 investissent dans moins de 6 sociétés. Leur choix se porte majoritairement sur des sociétés du CAC 40. Ils se diversifient peu sur d'autres marchés. Toutefois, plus leur patrimoine en actions est important, plus la diversification est élevée.

Tableau 2 : Répartition du portefeuille d'actions en nombre de titres et marché d'investissement

	Actionnaires individuels Échantillon global	Actionnaires individuels détenant un patrimoine de plus de 50 000 € en actions
Nombre de titres		
1 à 5 titres	63 %	37 %
6 titres et plus	37 %	62 %
Typologie d'investissement par marché		
CAC 40	84 %	87 %
SBF 120	34 %	64 %
Alternext	18 %	38 %
Entreprises cotées à l'étranger	24 %	36 %

Source : Étude Havas Paris-CSA 2014

L'actionnariat, un investissement de long terme, en « bon père de famille »

90% des Français considèrent les placements en actions comme risqués (Baromètre de l'épargne TNS-Sofres/ La Banque Postale, janvier 2013). Néanmoins, une majorité d'actionnaires individuels considèrent qu'il est possible d'investir en actions avec prudence. Ainsi, 61% d'entre eux se qualifient de « gestionnaire prudent, en bon père de famille ». Ils sont 32% à se dire « investisseurs avisés, acceptant un niveau de risque modéré » et seulement 7% à se qualifier d'« investisseurs dynamiques, acceptant un niveau de risque élevé ».

L'objectif d'investissement et la durée de détention sont cohérents avec le profil auquel l'actionnaire individuel s'identifie : un actionnaire qui dit investir en « bon père de famille » mise sur le long terme.

(1) Sauf précision contraire, la notion d'actionnaire individuel est conforme dans le document à la définition retenue par Havas-CSA dans l'étude (voir l'onglet « Méthodologie » pour plus de précisions).

(2) Le patrimoine selon l'INSEE inclut, outre l'immobilier et les actifs financiers, les actifs professionnels, les bijoux, biens durables et œuvres d'art.

Tableau 3 : Objectif d'investissement en fonction du profil d'investisseur

Profil d'investisseur	Objectif d'investissement	
	Rentabilité le plus rapidement possible quitte à revendre les actions	Rentabilité à plus long terme en misant sur la performance de l'entreprise
Gestionnaire prudent	15 %	85 %
Investisseur avisé	34 %	64 %
Investisseur dynamique	68 %	32 %

Source : Étude Havas Paris-CSA 2014

De façon générale, 81 % des actionnaires indiquent conserver leurs actions plus d'un an. 44 % les conservent même plus de 5 ans.

Toutefois, investir sur le long terme ne signifie pas se désintéresser de son portefeuille. Si seuls 11 % réalisent des transactions au moins une fois par semaine, près de 6 actionnaires sur 10 consultent le cours de bourse des sociétés dont ils sont actionnaires de façon hebdomadaire.

Dans la continuité de l'investissement de « bon père de famille », la première raison menant à l'investissement en actions est la logique de diversification du patrimoine, qui est citée par 61 % des actionnaires individuels, devant la rentabilité de l'investissement (38 %) et les raisons fiscales (16 %). Cette volonté de diversifier leurs placements est corroborée par le nombre de produits d'épargne dont ils disposent (voir tableau 2).

La politique actionnariale : un des leviers pour un meilleur accompagnement des actionnaires individuels

Les actionnaires individuels sont très autonomes dans leur prise de décision d'investissement en actions. Le cas échéant, ils s'appuient sur leur banquier ou conseiller patrimonial (rôle évalué à 4,4 sur une échelle de 0 à 10) ou sur les recommandations de journalistes ou d'experts (4,3), plus que sur leur conjoint (3,9) ou sur d'autres actionnaires (2,6).

Face à cette autonomie, la politique des sociétés cotées à l'égard de leurs actionnaires individuels, sans être un critère prépondérant de choix d'investissement, a un impact réel sur leur comportement. Le développement de la politique actionnariale semble donc être un des leviers pour un meilleur accompagnement des actionnaires individuels.

Les membres d'un club d'actionnaires sont des actionnaires plus investis

Peu d'investisseurs individuels sont membres de tels clubs (14 %) ou l'ont été par le passé (12 %). Néanmoins, les membres d'un club d'actionnaires ou ceux qui l'ont été, sont plus actifs dans la gestion de leur portefeuille : ils consultent plus fréquemment les cours de bourse, investissent plus régulièrement et davantage en actions en dehors du CAC40. Ils semblent plus investis : ils assistent davantage aux assemblées générales. Ils se sentent mieux informés. La moitié des actionnaires individuels ont le sentiment de suffisamment connaître les entreprises dont ils sont actionnaires. Cette proportion passe à 71 % parmi les membres d'un club d'actionnaires.

Méthodologie

Étude Havas Paris-CSA « Actionnaires individuels - Cassons les idées reçues »

Les informations présentées en pages 2 et 3 sont issues de l'étude initiée par Havas Paris et réalisée par l'institut CSA. L'étude a été financée par 12 souscripteurs, dont l'AMF.

451 actionnaires individuels ont répondu au questionnaire en ligne en février 2014. Ils sont issus d'un échantillon national représentatif de 2 890 personnes âgées de 18 ans et plus (méthode des quotas – sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle après stratification géographique).

Parmi ces 2 890 personnes, **ont été considérés comme actionnaires individuels les détenteurs d'actions via un PEA et/ou un compte titres et qui n'en délèguent pas la gestion.** 30 % des détenteurs de PEA et/ou compte titres ont été écartés de l'échantillon car ils n'y logeaient pas d'actions. 16 % des détenteurs d'actions ont été écartés parce qu'ils en délèguent totalement la gestion.

En savoir +

Les actionnaires individuels ont besoin de pédagogie

- L'AMF contrôle la qualité de l'information financière diffusée par les sociétés cotées. Cependant, pour choisir leurs investissements, les actionnaires individuels se réfèrent davantage aux médias qu'aux informations publiées par les sociétés cotées. Seuls 2 actionnaires sur 10 lisent le rapport annuel ou consultent le site internet de la société.
- Seul 1 actionnaire sur 3 vote systématiquement ou souvent en assemblée générale. Les principales raisons évoquées : leur vote n'a pas de poids (50 % des réponses), ils ne connaissent pas les modalités du vote (25 %), ils ne comprennent pas l'intérêt du vote (13 %) ou les résolutions qui leur sont présentées (9 %).
- 76 % des actionnaires individuels disent détenir leurs titres au nominatif, chiffre très supérieur aux données internes des sociétés cotées.
- 8 % des actionnaires individuels indiquent avoir atteint le plafond du PEA⁽³⁾. En août 2013, le ministère de l'Économie et des Finances indiquait qu'1 % des PEA atteignait ce plafond.
- 34 % des détenteurs de PEA indiquent y loger des obligations, ce qui est interdit par la législation.

Taux de détention d'actions

L'étude Havas Paris-CSA avance un taux de détention d'actions en direct de 15,6 % (18,6 % y compris les actionnaires qui délèguent totalement la gestion de leur portefeuille). Ce taux n'est pas comparable avec d'autres résultats issus de précédentes études. En effet, l'âge de l'échantillon, le mode d'administration du questionnaire et les questions posées sont différents.

(3) L'enquête a été réalisée en février, avant publication du décret relevant le plafond du PEA et créant le PEA-PME.

Forte baisse des placements financiers en 2013

En 2013, les ménages français ont réduit leurs placements dans les placements « traditionnels » (l'épargne bancaire, l'assurance vie, les actions, les fonds...). Le montant total de leur effort d'épargne s'est établi à 71 milliards d'euros (contre 87 en 2012 et 96 en 2011).

Si l'on déduit de ce chiffre le flux d'épargne vers les actions non cotées (25 milliards), qui ne constituent pas véritablement des placements financiers, la quasi-totalité de l'effort d'épargne s'est orientée en 2013 vers les placements sans risque (épargne bancaire et assurance vie en euros).

Source : Banque de France, avril 2014

Les PEL sont privilégiés

L'épargne logement (les PEL) a le vent en poupe.

Ainsi, entre mi-2013 et fin mars 2014, les encours des PEL ont augmenté de près de 12 milliards d'euros, pour atteindre 201 milliards d'euros.

Une progression à comparer à la quasi-stagnation des encours sur les livrets d'épargne sur la même période (+1,9 milliard).

Cette forte collecte sur les PEL coïncide avec un effort promotionnel important de la part des banques sur ce placement.

Sources : Banque de France, mai 2014 ; AMF : veille des publicités.

Les investissements dans les FCPI et les FIP en hausse en 2013

Après 5 années de baisse, la collecte des FCPI (fonds communs de placement dans l'innovation) et des FIP (fonds d'investissement de proximité) a augmenté en 2013 à 683 millions d'euros (+9% par rapport à 2012, mais -40% par rapport à 2008). Dans cette collecte, la part des FIP a été de 55%.

Le nombre total de souscripteurs en 2013 s'est établi à environ 90 000 personnes et le montant moyen de souscription de 7 600 euros.

Source : AFG et AFIC, mars 2014.

L'épargne dédiée à la retraite en progression en 2013

Les particuliers disposent depuis 2003 de deux placements dédiés à la constitution d'un complément de revenus à la retraite : le PERP (plan d'épargne retraite populaire) et, pour les salariés qui y ont accès, le PERCO (plan d'épargne retraite collectif).

Les placements vers ces deux solutions d'épargne retraite ont sensiblement augmenté en 2013.

Ainsi, l'encours des PERCO a augmenté de 28% en 2013 pour s'établir en fin d'année à 8,6 milliards d'euros. Cette hausse s'explique notamment par un flux positif de versements de 1,3 milliard (+7% par rapport à 2012). 4,8 millions de salariés détiennent un PERCO.

Par ailleurs, en 2013, les ménages ont placé 1,5 milliard d'euros sur les PERP et l'encours total a atteint 10,4 milliards (+19% par rapport à 2012). 2,2 millions de Français ont ouvert un PERP depuis 2003.

Ces montants restent toutefois très inférieurs à ceux de l'assurance vie, également fréquemment souscrite pour la préparation de la retraite et dont les encours approchent les 1 500 milliards d'euros.

Source : AFG et FFSA, avril 2014.

Plus de 100 milliards placés en épargne salariale

Selon l'Association française de la gestion (AFG), l'épargne salariale a dépassé, en 2013, les 100 milliards d'euros d'encours. Ceux-ci se sont établis, à fin 2013, à 104,4 milliards d'euros, soit une progression de 10% par rapport à fin 2012. Ces encours sont principalement abrités par les PEE (plan d'épargne entreprise) et les PERCO (plan d'épargne retraite collectif).

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des cours des actions car, en 2013, le montant des rachats (15 milliards) a excédé celui des versements sur les différents dispositifs d'épargne salariale (11,7 milliards).

Essentiellement alimentée par les versements au titre de la participation et de l'intéressement, l'épargne salariale accueille également les versements volontaires des salariés. Ceux-ci se sont établis à 2,4 milliards d'euros en 2013. Ils ont été complétés par l'abondement des entreprises (2,2 milliards).

Les fonds d'actionariat salarié représentent 41% (42,5 milliards) de l'encours total d'épargne salariale et les fonds « diversifiés » 59% (61,9 milliards).

Source : Communiqué de l'AFG, avril 2014.

Publicités sur les produits d'investissement : 1 nouvelle publicité sur 2 incite au trading

Sur les quatre premiers mois de 2014, dans la lignée de 2012 et 2013, 50% des nouvelles publicités sur les produits et services d'investissement, essentiellement diffusées sur internet, ont incité les particuliers au trading très spéculatif sur les marchés financiers.

L'AMF a déjà relevé le caractère trompeur de certaines d'entre elles qui minorent le risque de ces instruments financiers pour les investisseurs.

Les instruments financiers mis en avant ont été le plus souvent les *Contrats for Difference* et les options binaires. Les marchés financiers concernés sont le Forex (marché des devises) mais aussi les marchés d'actions et les marchés de matières premières (pétrole...).

Toutefois, ces publicités pour le trading ont tendance à être moins nombreuses puisqu'elles représentaient 60% des nouvelles publicités en 2013 et 70% en 2012.

Sources : Kantar Média, calculs AMF, mai 2014